
CHAPITRE III

Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de retraités parisiens

● Françoise CRIBIER* et Alexandre KYCH*

1. PRÉLIMINAIRES

À la différence des autres collectes présentées dans ce manuel, deux suivis prospectifs font l'objet de ce chapitre. Alors que la plupart des enquêtes biographiques reposent uniquement sur la collecte rétrospective des trajectoires des enquêtés, celles-ci peuvent également être recueillies au fur et à mesure de leur déroulement. L'équipe de Françoise Cribier s'est lancée depuis 1974 dans la gestion d'un panel qui présente des caractéristiques très distinctes. Deux cohortes de retraités font l'objet d'un tel suivi :

- une cohorte de retraités parisiens de l'année 1972 (nés entre 1906 et 1912),
- une cohorte de retraités parisiens de l'année 1984 (nés entre 1918 et 1924).

Les survivants de ces deux populations, après avoir été interrogés sur leur vie précédant la retraite, ont ensuite été enquêtés à plusieurs reprises :

- les retraités de 1972 ont été enquêtés en 1975, en 1982, en 1985 et en 1995,
- les retraités de 1984 ont été enquêtés en 1987-1988 et 1996-1997.

C'est l'ensemble de ces expériences qui est décrit dans ce chapitre.

1.2. Problématique et objectifs

• *Problématique*

La recherche a porté non sur des retraités de tous âges, mais sur une *cohorte de contemporains* aujourd'hui retraités, avec un large échantillon

* Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Équipe de géographie sociale et gérontologie, CNRS-Université de Paris 7 (jusqu'en 1997) ; Lasmas-Institut du longitudinal CNRS (depuis 1998).

représentatif qui permettait de reconstituer, dans leur diversité, les parcours des hommes et des femmes, de la jeunesse à la retraite, et de les suivre ensuite au long de cette étape de leur vie. Le milieu choisi fut l'agglomération parisienne. La génération fut celle qui venait d'arriver à la retraite en 1972, puis dans un deuxième temps, celle qui prit sa retraite en 1984. Le fichier de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), et le partenariat établi avec cette institution, ont permis le suivi ultérieur sans les pertes qui sont la plaie des enquêtes longitudinales de longue durée.

L'analyse longitudinale des parcours de vie, de l'enfance à la vieillesse, permet d'observer le *déroulement des existences*, l'ensemble des *stratégies* professionnelles, familiales, résidentielles des acteurs sociaux, et des rapports aux lieux qui sont partie de l'être social. Notre recherche voulait éclairer l'*histoire urbaine*, ici celle de l'agglomération parisienne, contribuer à l'analyse des *âges de la vie*, et à celle du *changement social* : constitution et transformation des classes sociales dans des contextes socio-historiques qui ont beaucoup changé (éducation, carrières, logement, santé, longévité), évolution des structures familiales, réseaux de sociabilité, transformation des modes de vie, de l'habitat, des rapports aux lieux, des mobilités, des pratiques de santé... On voit que cette perspective générale est très proche de celle des enquêtes de la « German Life History Study » dirigée par Karl Ulrich Mayer (voir p. 9). De plus, on voulait observer finement la *vie de retraite*, et ses étapes.

Les thèmes abordés, et la façon de les aborder, ont varié dans le temps. Ainsi les questionnements sur santé et mode de vie ne sont pas les mêmes dans les enquêtes de 1975, 1985 et 1995 (les sujets de la cohorte de 1972 avaient 68, 78 et 88 ans), et avec les années le thème du maintien à domicile et celui de la cohabitation avec les enfants ont pris une importance plus grande. En même temps les contacts avec les milieux de la *recherche en gérontologie*, et plus largement en sciences sociales, en Europe et aux États-Unis, nous ont beaucoup aidés au cours de ce long suivi à poser les problèmes, à savoir ce qui pouvait être intéressant et fructueux.

Nous avons voulu saisir la *diversité* sociale des populations (diversité des origines socio-géographiques, des statuts matrimoniaux et des types de ménages, des carrières) en apportant des *descriptions* fines et fiables, en reconstituant des *itinéraires*, qui permettent de saisir les *stratégies des acteurs*, et les *rapports des gens aux lieux* : attachement aux lieux quittés et choisis, non-attachement aux lieux (qu'il s'agisse des lieux d'origine ou des lieux de résidence actuels ou antérieurs), capacité d'attachements multiples (développée dans un contexte de progrès des mobilités, des niveaux de vie, de l'instruction). Pour comprendre le rapport aux lieux, on doit considérer l'ensemble des cheminement, des localisations, le réseau familial, les relations sociales, les modes de vie, et, notamment dans la phase de la retraite, comprendre ce qui procure plaisir à vivre et identité positive.

La *spécificité des expériences de vie des générations successives* était l'hypothèse de base de cette recherche. Voilà qui nous a amenés à observer une seconde cohorte, afin de comparer les deux cohortes, d'une part, à âge égal, d'autre part, à la même période, pour mieux comprendre les effets d'âge,

de génération, de période. Une autre idée forte était que les expériences de vie sont très liées aux milieux de vie, d'où le choix de la population qui a vécu et travaillé dans la capitale.

- *Objectifs*

L'approche biographique repère, date et localise les principaux éléments des itinéraires des individus et des ménages, analyse le déroulement temporel de parcours sociaux dont la dimension proprement spatiale a, paradoxalement, été la moins étudiée. Elle permet de saisir, au-delà des comportements, les *conduites*, les *représentations*, le *sens* qu'ont, pour les individus et les ménages, mobilité et immobilité : cette dernière, par exemple, signifie-t-elle satisfaction, résignation, souffrance, attente de la réalisation d'un projet ? On ne saurait analyser la mobilité sans s'intéresser aussi aux facteurs et à la signification de l'*immobilité*.

Nous voulons saisir des *itinéraires résidentiels* faits d'immobilités et de mobilités, des *stratégies résidentielles* insérées dans des stratégies plus globales qui ont des dimensions sociales, professionnelles, familiales, et nous nous intéressons à *l'expérience des acteurs*, à leurs pratiques de l'espace, leurs attitudes, leurs représentations, bref à l'ensemble des relations matérielles et symboliques entre les gens et les lieux.

La *mobilité géographique* s'exerce à diverses échelles d'espace et de temps : *mobilité résidentielle locale*, *migration* (notamment la venue à Paris de plus de la moitié de cette cohorte, puis à la retraite le départ de Paris d'un tiers environ des sujets), *mobilité saisonnière* et *double résidence*, important facteur du mode de vie de la retraite. La compréhension des *rappports entre les gens et les lieux* passe par une analyse des positions sociales, de la culture, des attitudes du sujet, et plus largement du *changement social* : évolution des structures familiales, rapports entre générations, croissance des valeurs de loisir et de l'épanouissement personnel aux dépens de l'ancien ethos du travail, émergence du troisième âge, coupure croissante entre jeune retraite et grand âge.

1.3. Gestion de l'enquête

On présentera plus loin les données relatives aux deux populations observées. Les enquêtes ont été réalisées par l'équipe elle-même. Elles portent sur les trajectoires familiales, professionnelles et résidentielles des ménages, en rétrospectif, et le suivi renseigne sur leur vie de retraite. Par ailleurs, nous relevons annuellement les changements d'adresse et les décès.

1.5. Initiateurs de la recherche

L'équipe de recherche « géographie sociale et gérontologie » a été à l'initiative de cette recherche.

Le principal financeur a été *de facto* le CNRS qui a financé les salaires, l'hébergement et une partie des moyens de travail de cette équipe. Les appuis externes furent apportés d'abord par le Comité d'organisation des recherches en économie et sociologie (Cordes) du Commissariat au plan (un important

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. – LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.–(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.–(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

D'autre part, un autre ensemble de documents est constitué par nos *enquêtes*, et nous distinguerons ici nos enquêtes « généralistes » des enquêtes dites « complémentaires », qui portent sur des thèmes particuliers, des populations particulières. L'une de ces enquêtes « complémentaires », originale car conduite après le décès des personnes, est en cours auprès des proches. Qu'il s'agisse des documents administratifs ou des différentes enquêtes, *la collecte s'étale dans le temps*, de 1972 à maintenant, et devrait s'achever avec le décès du dernier des membres du panel.

La gestion du *panel* est distincte de l'exploitation des *enquêtes biographiques*. Il y a en effet dans notre travail un « noyau central de connaissance », que l'on a essayé de connaître pour tous les sujets, et qui est alimenté par tous les moyens : les documents administratifs, les enquêtes générales, les enquêtes particulières, l'état civil. En cas de contradiction, nous avons retenu l'information qui a le plus de chance d'être « la bonne ». Parmi ces données communes, citons par exemple la date d'arrivée à Paris, la date de naissance des conjoints, la catégorie sociale de l'individu et du ménage, le mode de passage à la retraite, l'histoire résidentielle post-retraite... À cela s'opposent des fichiers qui correspondent à l'informatisation d'une *enquête* : ils décrivent l'ensemble des répondants, et non l'ensemble des sujets du panel. On verra plus loin que d'autres types d'enquêtes ont été réalisées, et que des textes-analyses ont été rédigés sur les sujets enquêtés.

1.4.—(I) Date et durée de la collecte

Débutée en 1974, cette collecte dure encore, et on prévoit de la poursuivre, au moins pour ce qui est de la durée de vie et des localisations, et des parcours de fin de vie, jusqu'à l'extinction de la cohorte.

1.6.—(I) Univers d'étude

Il s'agit de la population des retraités de droit direct de l'année 1972 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (Cnavts) de Paris, ayant terminé leur vie active en Région parisienne : il s'agit d'un échantillon au 1/75^e de cette cohorte de salariés du secteur privé. La population est très diversifiée socialement, des manœuvres et des femmes de ménage aux directeurs d'entreprise salariés. De plus, près d'un tiers des sujets liquident leur retraite en coordination avec un autre régime primaire, le secteur public ou un régime de non-salariés, car ils ou elles ont été aussi, au cours de leur carrière, installés à leur compte, agriculteurs, salariés de l'État, des collectivités locales, de grands organismes comme Électricité de France (EDF) ou Société nationale des chemins de fer (SNCF). Aussi cet échantillon ne représente-t-il pas seulement les 70 % d'actifs de cette génération qui, d'après le Recensement général de la population de 1962 étaient au début de la cinquantaine salariés du secteur privé dans l'agglomération parisienne, mais environ 85 % d'une cohorte de travailleurs parisiens. Et leurs conjoints sont parfois des retraités non-allocataires de la Cnav.

1.7.–(I) Mode de tirage et taille de l'échantillon

La Cnav a créé pour nous un échantillon au 1/10^e des 120 000 nouveaux retraités de l'année, soit 12 000 sujets. Nous avons procédé à l'analyse des caractères de ces sujets pour les variables connues de la Caisse (comme date et lieu de naissance, lieu de résidence, durée de cotisation, salaire pris en compte, mode de passage à la retraite, sexe et état matrimonial, etc.).

Puis nous avons constitué un échantillon représentatif de 1 400 sujets⁽²⁾ (dont une trentaine seront reconnus – après contact avec eux – comme n'appartenant pas à la population recherchée parce qu'ils n'avaient pas terminé leur vie active dans l'agglomération de Paris). Cet échantillon a été stratifié en fonction du sexe, de l'âge, de l'état matrimonial, du lieu de naissance (Paris, province, étranger), du lieu de résidence dans l'agglomération parisienne, du salaire annuel moyen brut, et en respectant la part des retraites normales, par invalidité, par inaptitude.

L'échantillon de 1 371 personnes constitue notre panel dans sa plus grande extension. Tout ce qui touche au noyau central de connaissance a été collecté, dans la mesure du possible, pour 1 371 individus :

- *dossiers de liquidation de retraite* de la Cnav (1 371 des 1 600 dossiers consultés) ;
- fourniture annuelle des *adresses* par la Cnav (tous les survivants) ;
- *état civil* (les natifs de France et/ou les résidents en France au mariage et au décès)⁽³⁾ ;
- les *institutions* de soin et d'hébergement de fin de vie (décédés en institution en France).

Nous avons cherché à atteindre à trois reprises l'ensemble des survivants, en nous restreignant, dès la deuxième, aux seuls résidents de France métropolitaine.

- enquête de **1982** pour compléter les dossiers Cnav (1 036 survivants) ;
- enquête de **1985** (825 survivants) ;
- enquête de **1995** (431 survivants).

Nous avons effectué une enquête très approfondie en **1975** sur les Parisiens restés à Paris après la retraite. C'est cette enquête qui est à l'origine du suivi du panel. La longueur de l'entretien à domicile (et le poids que la réalisation de cette enquête imposait à notre équipe) nous a conduits à ne rencontrer

⁽²⁾ Pour le constituer il a fallu consulter près de 1 600 dossiers : 200 sujets avaient travaillé en fait en province, pour une entreprise parisienne, et ont été éliminés après examen du dossier.

⁽³⁾ L'accord des procureurs de la République nous a permis d'obtenir *copie intégrale* des actes d'état civil utiles (acte de naissance du sujet, du conjoint, actes de mariage, acte de décès). Ainsi l'acte de naissance nous renseigne sur le caractère illégitime des naissances, l'état de pupille de la nation (fréquent chez les natifs de 1906-1912), la profession et le lieu de naissance des parents, qui ne figurent pas dans les extraits, l'acte de mariage sur les professions des conjoints cette année-là.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réuni des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

1.7.-(I.A) Mode de tirage et taille de l'échantillon

On a choisi aléatoirement une sur deux des 1 100 personnes encore vivantes et résidant toujours dans l'agglomération parisienne. Le remplacement des gens qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée a été fait en prenant une autre personne dans le même secteur géographique (nous en avons distingué 13 à Paris, et 11 en banlieue). Les refus n'ont pas été remplacés.

La taille de l'échantillon est de **432 retraités**; l'enquête a porté sur le ménage, et un grand nombre de questions portent sur le conjoint, quelques-unes sur les autres membres du ménage (enfants ou vieux parents en général). La population des retraités (432) et conjoints (272) est de 704 personnes.

2.2.-(I.A) Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

L'équipe s'est réunie très souvent tout au long de la collecte, pour mettre en commun les expériences, voir où étaient les problèmes, et comment les résoudre. Cinquante pré-enquêtes enregistrées avaient été réalisées, portant surtout sur le rapport à Paris et les modes de vie. Lors de l'enquête elle-même les principales consignes étaient de prendre un maximum de notes (sur le questionnaire d'enquête, fascicule de 40 pages de questions, figuraient en face 40 pages blanches destinées à prendre en note ce qui avait été dit, si possible dans les termes du sujet). On avait également pour consigne, quand l'enquête était faite en présence des deux conjoints, de laisser parler davantage celui qui était notre enquêté.

2.3.-(I.A) Déroulement de l'enquête

Les sujets avaient reçu une lettre du directeur de la Cnav, proposant un rendez-vous (à l'époque les trois quarts des sujets n'avaient pas le téléphone). Nous nous sommes présentés chez eux avec une carte d'enquêteur de la Caisse vieillesse.

Les enquêteurs étaient chargés d'établir eux-mêmes un certain nombre de variables sur l'état du logement, l'état de l'immeuble, les caractéristiques du quartier. Le passage d'un questionnaire durait *en moyenne une heure et demie*, en une seule fois. Les enquêteurs ont rédigé un court rapport sur le quartier, l'immeuble et le logement, sur l'accueil qui leur avait été fait, et sur la façon dont ils « voyaient » le ménage.

2.4.-(I.A) Interlocuteur de l'enquêteur

Les entretiens ont eu lieu en tête-à-tête au domicile de l'enquêté.

2.5.-(I.A) Plan du questionnaire

Nous indiquons les thèmes abordés :

- Date et lieu de naissance, lieu de naissance des parents, arrivée en métropole pour les gens nés hors de France, situation matrimoniale, date et

lieu de naissance du conjoint, composition détaillée du ménage, liste des enfants avec sexe, âge, situation matrimoniale, métier, résidence et descendance, et distance-temps aux enfants.

- Le logement : succession des résidences, durée de résidence dans le logement actuel, date et raisons de la venue dans le quartier, de la venue dans le logement, description du logement, statut d'occupation, coût du loyer, éléments de confort, équipements, travaux faits dans le logement, qualités et défauts des logements, animaux domestiques.

- Lieu d'enfance, études, diplômes, apprentissage et formation post-scolaire, métier des parents, choix du métier, etc.

- Venue à Paris : quand, pourquoi, comment ? Y connaissait-on quelqu'un ? Où a-t-on logé en arrivant ? Comment a-t-on trouvé du travail ? Qu'est-ce qui a frappé en arrivant à Paris, etc. ?

- Succession des métiers, avec suffisamment de précisions pour qu'on puisse coder la stabilité dans la profession, dans l'entreprise, la continuité, la promotion professionnelle. Description du métier principal de la maturité⁽⁴⁾ : lieu de travail, taille de l'établissement, avait-on des initiatives ? avait-on des subordonnés ? régularité des horaires, temps libre de fin de semaine, durée du transport, mode de transport, pénibilité des transports, heure de levée, fréquentation du quartier de travail, amour du travail, ce qui déplaît, ce qui plaît.

- Métier du conjoint, sa prise de retraite.

- La fin du travail et le passage à la retraite d'*ego* (32 questions, dont une portait sur la retraite des parents⁽⁵⁾).

- Attitudes face à la retraite (5 questions ouvertes dont 4 ont été codées ultérieurement) ; état de santé, pratiques de santé, fréquentation des équipements ; revenus de fin d'activité, puis de retraite.

- Mode de vie de la retraite : questions détaillées sur les occupations, les relations familiales, les relations sociales, les services rendus aux enfants, aux voisins, les repas de famille, questions sur les ascendants, descendants (localisation, situation familiale, métier). Les questions sur les amis portaient à la fois sur la fréquence des relations, le contenu des relations et l'importance qu'elles avaient pour eux. Beaucoup de questions portaient sur le changement de vie depuis la retraite, les choses qu'on fait plus ou moins qu'avant, les gens qu'on voit plus ou moins qu'avant, etc. Les questions sur les activités portent surtout sur la télévision, le journal, les livres, les sorties (avant et depuis la retraite), les associations, les activités spécifiques du dimanche, celles de tous les jours, enfin les vacances avant et après la retraite (une question portait sur les premières vacances, à quelle époque ?)

- Une série de questions, dont beaucoup étaient ouvertes, portaient sur le quartier (pratiques et attachement) avec la description des lieux de sortie,

⁽⁴⁾ Pour 95 % des sujets c'est aussi le dernier métier, mais 5 % ont exercé quelques années, en fin de carrière, une autre profession.

⁽⁵⁾ On apprend alors que les trois quarts de nos enquêtés ont été les premiers retraités de leur lignée.

des endroits qu'on aime et qu'on n'aime pas, des questions sur Paris et les Parisiens.

- Les relations gardées ou non avec le pays d'origine, notamment lors des vacances. Les ménages avaient-ils ou non envisagé de quitter Paris, pourquoi, et s'ils y ont renoncé, pourquoi ? D'autres questions, ouvertes, portaient sur les choses qu'on ne faisait pas mais qu'on aurait aimé faire, sur les choses qui étaient les plus agréables, les plus importantes, etc., enfin sur « la façon dont il faudrait vivre sa retraite »⁽⁶⁾.

2.6.-(I.A) Définition et choix des variables temps recueillies

L'année, ou la durée en années, ou l'âge annuel.

2.7.-(I.A) Innovations

Nous avons introduit *des innovations* en collectant des données sur le passé utile à l'histoire sociale⁽⁷⁾, et en posant des questions nombreuses sur l'usage des lieux et le rapport aux lieux.

3.2.-(I.A) Taux de non-réponse

Il y a eu un peu plus de 10 % de refus, et les personnes non jointes qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée ont été remplacées par une personne de même catégorie (de sexe, statut matrimonial, mode de passage à la retraite...) vivant dans la même commune. Les refus n'ont pas été remplacés.

3.4.-(I.A) Évaluation de la collecte

On a essayé au cours de ces longs entretiens de vérifier la cohérence de la biographie familiale, professionnelle, résidentielle : bien des gens, pour retrouver par exemple la date d'entrée dans un logement, se rappelaient que c'était trois mois après leur mariage, ou que la petite avait 3 ans, ou que c'était l'année où le grand avait commencé son apprentissage, etc. Les problèmes de mémoire existent, et certaines dates sont sans doute données à un ou deux ans près. Mais la plupart des gens sont de bons observateurs de leur histoire professionnelle, de leur histoire résidentielle, et du calendrier familial. Les lacunes, venues de difficultés à répondre, semblent moins souvent liées à des problèmes de mémoire qu'au désir de masquer un événement de la vie personnelle ou professionnelle dont on ne souhaite pas parler, ou encore à l'ignorance dans laquelle sont les sujets : ainsi près de la moitié des sujets les moins instruits ignorent le métier précis de leurs enfants ; ils savent qu'il ou elle travaille « dans un bureau », ou « chez Thomson », ou « dans l'informatique », sans bien savoir ce qu'il ou elle y fait.

⁽⁶⁾ Une dame veuve nous a dit alors : « celui qui est heureux, c'est celui qui est deux ».

⁽⁷⁾ Par exemple : votre père a-t-il un jour touché une pension de retraite, même modeste ? (voir note 5).

I.B. – LES ENQUÊTES DE 1985-1986

1.7.–(I.B) Univers d'étude et taille de l'échantillon

Nous avons enquêté 529 sujets résidant à Paris, 231 résidant en province, soit **760 sujets**, et **357 conjoints**; l'ensemble des retraités et conjoints comprend **1 154 personnes** – 766 en agglomération parisienne, et 388 en province. Par ailleurs, nous avons enquêté 96 veuves des hommes de ce panel décédés, titulaires d'une pension de réversion, et avons pu obtenir, pour ces hommes décédés, des observations qui nous manquaient sur le métier et sur l'histoire résidentielle⁽⁸⁾.

2.3.–(I.B) Déroulement de la collecte

Sur 100 répondants, 28 % ont simplement renvoyé le questionnaire et nous n'avons pu les joindre, 62 % ont renvoyé le questionnaire rempli et nous les avons joints ensuite au téléphone, enfin dans 10 % des cas l'enquête a été entièrement faite oralement, par des gens peu capables (« c'est trop compliqué... ») ou peu désireux (« nous, ça nous intéresse pas ») de le faire par écrit. On a donc causé avec 72 % des enquêtés, souvent longuement.

Près de 7 sur 10 de ceux qui ont retourné le questionnaire ont été joints pour une *enquête par téléphone de complément et de contrôle*, presque toujours bien reçue, qui a duré en moyenne 15 à 35 minutes. Elle a permis de compléter en moyenne 5 ou 6 variables non renseignées (pour certains bien davantage !), de corriger en moyenne 5 ou 6 variables inexactes : ainsi le « ça peut aller » écrit à propos de la satisfaction du logement n'a pas toujours un sens différent de « ça va bien » pour la moitié la moins instruite des sujets, qui diront oralement « ça peut aller, on est très bien, on n'a jamais été aussi bien logés ».

Dans ces enquêtes orales de complément comme dans celles faites entièrement au téléphone, on a également posé des questions qui ne figuraient pas au questionnaire, et recueilli des informations :

- sur la succession des logements : *pourquoi* est-on passé de l'un à l'autre, la taille et le confort ;
- sur les enfants, on a réussi à savoir, dans beaucoup de cas, les professions des enfants et de leurs conjoints (on l'avait demandé à tous dans l'enquête 1975), et où habitent les petits-enfants adultes.

Enfin, ce complément a permis, dans un cas sur dix, de constituer avec l'enquêté, qui n'avait pas su le remplir, le tableau des logements successifs, en s'appuyant sur des réponses partielles et en « relançant ».

⁽⁸⁾ Bien sûr l'enquête s'intéressait aussi au veuvage de ces femmes, mais cette partie de l'enquête est distincte du suivi du panel.

2.5.-(I.B) Plan du questionnaire 1985

La situation actuelle du ménage, les caractéristiques de l'actuel logement, l'histoire résidentielle, logement par logement, depuis le départ de chez les parents (localisation, appartement, pavillon ou loge, statut d'occupation), les raisons du changement de logement depuis la retraite pour les ménages concernés, et pour les autres, les raisons de ne pas changer de logement; les relations familiales, les relations sociales, divers éléments du mode de vie; pour la santé, on avait ajouté par rapport à 1975 des questions sur les difficultés de mobilité, les difficultés de la vie quotidienne, et l'aide reçue pour les tâches ménagères. Enfin aux sujets restés parisiens on demandait s'ils avaient songé à aller vivre en province (pourquoi oui, ou pourquoi non), aux sujets installés en province on posait une série de questions sur leur départ de Paris (quand, pourquoi, comment, et le bilan de la migration).

Nous avons diffusé deux types de questionnaires⁽⁹⁾ pour les résidents en agglomération de Paris, et deux aussi pour les retraités installés à l'année en province, tous de 5 pages : un pour les anciens enquêtés de 1975 (peu nombreux parmi les provinciaux de 1985), pour lesquels on cherchait à voir l'évolution de la vie de retraite (rapport à la ville, vacances, etc.), l'autre pour le reste de la population, dans lequel on cherchait à « récupérer » un certain nombre de variables de type historique renseignées en 1975.

3.2.-(I.B) Taux de réponse

Parmi les membres du panel contactés (les survivants n'étant pas en institution de long séjour), le taux de réponse a été de 92 %. La moitié des enquêtés de 1985 résidant en Région parisienne avaient déjà été enquêtés en 1975, et au total, parmi les 760 enquêtés résidant à Paris ou en province, 67 seulement n'avaient été enquêtés ni en 1975 ni en 1982.

I.C. - L'ENQUÊTE DE 1995

1.6.-(I.C) Univers d'étude

Le questionnaire a été adressé à tous les sujets réputés survivants, vivant en France métropolitaine, et en dehors des institutions de long séjour, soit en principe, d'après les adresses connues, 431 personnes, dont beaucoup, nous le savions, allaient être hors du champ de l'enquête⁽¹⁰⁾. Nous avons écrit aussi aux personnes installées en maison de retraite quand elles avaient un numéro de téléphone personnel. Bien sûr les sujets en logement-foyer sont considérés

⁽⁹⁾ Nous ne parlons pas ici des variantes pour ceux et celles dont nous savions qu'ils n'avaient pas ou plus d'enfant...

⁽¹⁰⁾ On verra *infra* (3.2) que plusieurs étaient décédées, d'autres étaient entrées en institution sans qu'on sache où, certaines, chez elles ou en institution, n'étaient plus en état de répondre.

comme vivant en logement ordinaire, ainsi que les personnes domiciliées chez un particulier.

1.7.-(I.C) Taille de l'échantillon

305 sujets ayant bien répondu (et 15 réponses « partielles »), 193 sujets vivant en agglomération parisienne et 112 résidant en province. Là encore l'enquête porte sur le ménage, et beaucoup de questions concernent le conjoint.

2.3.-(I.C) Déroulement de la collecte

Les sujets avaient reçu, comme toujours, une lettre du directeur de la Cnav et un questionnaire, et pouvaient nous renvoyer le questionnaire non rempli avec leur téléphone pour qu'on puisse les appeler. Au total 17 % des 320 réponses (305 venues des enquêtés, 15 remplies par une autre personne, en général un enfant) correspondent à un questionnaire « seulement », 23 % à un questionnaire complété par un coup de téléphone court, 45 % à un questionnaire complété par un coup de téléphone long ; enfin 15 % des enquêtes ont été faites entièrement au téléphone. Bref, on a causé avec 85 % des enquêtés.

2.5.-(I.C) Plan du questionnaire de 1995

Le questionnaire comprenait 4 pages, et portait sur la description du ménage, du logement, sur le quartier (ce qui plaît, ce qui déplaît), sur la famille (localisation, distance et fréquentation), la fréquentation d'amis, du club, la santé, les sorties et les promenades, les courses, l'aide aux tâches ménagères. D'autres questions portaient sur l'agrément de la vie, sur le plaisir qu'on avait à vivre, la satisfaction d'être en Région parisienne, le quartier, le sentiment de solitude et d'isolement, les vacances et les revenus. Pour les retraités installés en province on demandait de plus s'ils avaient bien fait de venir vivre là, s'ils avaient pensé ou pensaient encore à revenir en Région parisienne et pourquoi.

Auprès des 85 % de sujets joints au téléphone, on a recueilli d'autres renseignements (prix du loyer, présence d'un animal domestique, métier ou prise de retraite des enfants et gendres, raisons du départ éventuel en province des enfants...). Si ces questions avaient figuré sur le questionnaire, les enquêtés auraient été surpris ou choqués, alors que dans le cours d'une conversation, cela « passait » très bien.

3.2.-(I.C) Taux de réponse

Parmi les personnes que nous avons contactées, 28 étaient décédées récemment ; nous avons appris que 44 étaient installées en institution (et plusieurs d'entre elles sont mortes à cette époque-là ou très peu après le début de notre enquête) ; deux étaient certainement parties vivre à l'étranger. Parmi les sujets qui auraient peut-être pu nous répondre, mais n'ont pas répondu, nous dénombrons 17 refus, 8 personnes sur liste rouge, et 8 autres qui ne sont plus abonnées au téléphone à l'adresse où elles sont censées résider, et où

elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé⁽¹¹⁾.

3-4.-(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. - LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.-(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.-(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

1.6.-(II) Univers d'étude

Il s'agit d'une population passée à la retraite en 1984, à la Caisse de Paris, et la plupart des sujets sont nés entre 1918 et 1924. La Cnav a préparé pour nous, en 1987, un premier fichier de 2071 individus choisis parmi les 90000 nouveaux allocataires de droit direct du ressort de la Caisse de Paris. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, le type de pension (normale, portée au minimum, invalidité, inaptitude), le nombre de trimestres de cotisations, enfin le lieu de résidence en 1986 (Ile-de-France, province, hors métropole).

⁽¹¹⁾ Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi ; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

Nous voulions constituer une population de 1 200 allocataires de la Caisse de Paris, domiciliés en France, pour être assurés, compte tenu des refus, des décès, et surtout des « faux Parisiens » (en réalité provinciaux depuis longtemps, voir plus bas), d'avoir environ 800 réponses (l'effectif de l'enquête de 1986 auprès des survivants de la 1^{ère} cohorte).

1.7.—(II) Mode de tirage et taille de l'échantillon

Nous avons donc fait réaliser par la Cnav un sous-échantillon selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le montant de l'avantage servi en deux postes, le fait d'avoir plus ou moins de 145 trimestres de cotisation. Cet échantillon comprenait 1 179 sujets vivant en France, 820 en agglomération parisienne, 359 en province. Nous connaissions date et lieu de naissance, sexe et statut matrimonial, et quelques variables décrivant carrière et retraite.

Les sujets à retenir, habitant tous, en 1987, en France métropolitaine (c'est le cas de 93 % des nouveaux allocataires), devaient répondre à deux conditions :

- avoir terminé la vie active dans le grand Paris, et n'avoir pas travaillé ailleurs après une carrière en Région parisienne (or nous n'avions pas eu accès au dossier Cnav, qui nous l'aurait appris) ;
- avoir résidé en agglomération parisienne avant la cessation d'activité.

La plupart de ceux qui donnent *une adresse en agglomération parisienne* y ont terminé leur vie active, sauf une quinzaine de personnes qui y sont arrivées après, et nous l'ont dit. Mais d'autres gardent une adresse à Paris en résidant ailleurs, et bien des enfants de Portugais et d'Algériens nous ont fait savoir que leurs parents étaient, en fait, retournés dans leur pays.

Parmi les retraités ayant *une adresse en province*, seuls appartenaient à notre population ceux qui y sont allés depuis leur retraite, en quittant alors l'agglomération parisienne. Car un certain nombre de gens, pour lesquels la Caisse de Paris est la dernière Caisse du régime général, étaient allés travailler en province comme fonctionnaires ou travailleur indépendant, ou, c'est le cas de beaucoup de femmes, avaient suivi leur conjoint en province et n'ont jamais repris de travail en province dans le secteur privé.

II.A. – L'ENQUÊTE DE 1987

2.1.—(II.A) Description des documents de l'enquête

À partir du fichier informatisé fourni par la Cnav, nous avons constitué des livrets (un par strate) rassemblant sur une page tous les renseignements concernant les individus à enquêter. Nous disposions aussi d'un lot d'étiquettes autocollantes fournies par la Cnav ; nous avons consigné sur ces livrets le déroulement de l'enquête.

Nous avons envoyé à chaque enquêté un courrier contenant :

- un questionnaire de 10 pages ;

BIOGRAPHIES D'ENQUÊTES

- une page d'explications pour remplir ce questionnaire ;
- une lettre d'introduction signée du Directeur de la Cnav ;
- une enveloppe affranchie pour le retour.

Les principaux sujets abordés dans le questionnaire peuvent être regroupés autour de quelques grands thèmes.

- *L'origine* de l'enquêté : lieux d'enfance, dates d'arrivée en France et à Paris, la décohabitation d'avec les parents (pour le conjoint nous demandions le lieu de naissance, que nous ignorions).

- *La profession* : c'est un point que nous voulions établir le mieux possible et nous y avons consacré près de 2 pages du questionnaire : métier des parents, âge de fin d'étude et diplômes acquis, âge, nature et lieu d'exercice du premier métier, métier vers 35 ans, métier vers 1975 (avec des questions ouvertes et fermées), année d'arrêt de travail (temps complet et partiel), résidence de fin de vie active, situation à la veille de la liquidation de la retraite ; métier et date d'arrêt de travail du conjoint, sa situation en 1984 ; revenus de l'enquêté et de son ménage.

- *L'histoire résidentielle*, sous 2 formes. D'abord les dates correspondant à certains événements (sans compter ceux que nous évoquions *supra*) : première propriété (et localisation) des résidences principale et secondaire, entrée en HLM. Mais aussi une liste de tous les logements occupés depuis le début de la vie adulte : année d'entrée, localisation, type de logement, statut d'occupation et taille.

- *Le logement* de 1987 : année d'entrée, type, statut d'occupation, taille, confort, avantages et inconvénients, satisfaction (comparée avec celle du logement précédent sur 3 points).

- *Le dernier logement parisien* des retraités partis en province : année d'entrée, type, statut d'occupation et confort, inconvénients éventuels.

- *La famille* : premier mariage, derniers événements matrimoniaux, âge du conjoint, naissance des enfants, décohabitation du dernier enfant, existence en 1987 des ascendants et des frères et sœurs, localisations en 1987 des enfants et des ascendants, aide apportée aux ascendants.

- *Les relations sociales* : fréquentation des enfants, de la famille et des amis, d'un club.

- La santé auto-estimée du sujet, de son conjoint et l'évolution de la santé depuis la retraite.

- *Les vacances* et la *double-résidence* : durée, rythmes, lieux fréquentés et résidence secondaire.

- *La satisfaction* de vivre, les raisons de la migration ou de l'immobilité, les projets de changement de logement ou de localité.

L'unité de temps est l'année.

Les réponses à ce questionnaire ont permis de coder 300 variables de base.

3.1.—(II.A) Déroulement de la collecte

L'envoi des questionnaires, les relances écrites ou téléphoniques, les entretiens téléphoniques ont été réalisés en 1987 pour les retraités restés parisiens, en fin 1987 – début 1988 pour ceux qui étaient installés à l'année en province. La pratique de la double résidence par plus du quart des ménages restés parisiens, la fréquence des séjours de vacances des enquêtés et l'accueil de leur famille, en particulier les enfants, pendant les congés scolaires, ne nous ont pas facilité la tâche. Au total nous avons enquêté *en agglomération parisienne*, en 1987, 598 retraités, soit 955 sujets avec les conjoints, et *en province*, au début de 1988, 194 allocataires venus récemment de Paris, soit 283 sujets avec les conjoints. Au total **792 retraités** ont été enquêtés, dont 766 nés entre 1918 et 1924 (qui ont été comparés avec les natifs de 1906-1912 du premier panel).

Nous avons dû relancer près de 40 % des enquêtés; cette relance a été réalisée 9 fois sur 10 par téléphone, la moitié de ces sujets ont alors renvoyé le questionnaire, la moitié ont préféré être enquêtés au téléphone (ce type d'enquête concerne donc 18 % des enquêtés). Pour les sujets restés parisiens, 73 % des enquêtes sont faites ou complétées par téléphone; pour les « provinciaux » nous avons complété les questionnaires retournés par un entretien téléphonique dans 3 cas sur 4, et 13 % des enquêtes ont été faites seulement par téléphone. Au total 81 % des répondants de province ont été interrogés par téléphone. L'enquête au téléphone, suivant le plus souvent la réception d'un questionnaire, permet de compléter les réponses, factuelles ou qualitatives, ou de les corriger (voir plus bas).

3.2.—(II.A) Taux de réponse

Parmi les 820 sujets *réputés présents en Région parisienne*, 12 étaient décédés, 5 inconnus à leur adresse, 12 récemment arrivés à Paris, 21 récemment installés en province d'où ils nous ont répondu. Parmi les 770 autres personnes, 93 soit 12 % n'ont pu être joints (une partie d'entre eux réside probablement à l'étranger ou en province, car la part des gens qui ne sont pas abonnés au téléphone est très élevée parmi eux) et 90 % des 678 autres, soit 608 personnes, ont répondu.

Parmi les 359 sujets *ayant une adresse en province*, 4 sur 10 nous ont écrit pour dire qu'ils avaient quitté la Région parisienne avant la retraite (la moitié d'entre eux depuis très longtemps), 8 étaient décédés, 2 hospitalisés, 1 inconnu à l'adresse. Aux 211 sujets restants nous avons ajouté les 21 sujets réputés parisiens mais récemment installés en province, soit 232 sujets. 12 ont refusé de répondre, 185 ont rempli le questionnaire, 30 n'ont pas répondu, mais on peut penser que beaucoup d'entre eux, au moins 4 sur 10, n'avaient pas à répondre car ils avaient depuis longtemps cessé d'être parisiens. Le taux d'échec serait dans ce cas de 15 %, mais il ne serait que de 9 % si les trois-quarts des sujets qui n'ont pas répondu n'avaient pas eu à répondre.

Le taux de départ en province après la fin du travail, tel qu'observé par l'enquête, est nettement inférieur à la part des adresses en province parmi les adresses en France (23 % au lieu de 30 % : les fichiers des Caisses de retraite ne sont pas, en eux-mêmes, un bon outil de mesure des migrations de retraite).

3.3.-(II.A) Collecte complémentaire

Nous avons réalisé, après passage de l'enquête, qu'il nous manquait la description détaillée du logement au moment de l'arrêt du travail pour les Parisiens qui avaient changé de logement en restant dans l'agglomération parisienne, et pour quelques provinciaux qui avaient fait de même avant de partir en province. Aussi avons-nous cherché à réaliser une *enquête complémentaire* au cours de l'hiver 1990-1991 auprès de 113 enquêtés, et 94 ont répondu. Ce questionnaire court (2 pages) portait sur la description du logement à l'arrêt de travail : type, statut d'occupation, taille, inconvénients, comparaison avec le logement suivant. Des questions ouvertes concernaient les raisons et les circonstances du changement de logement.

3.4.-(II.A) Évaluation de la collecte

Le problème le plus délicat était de déterminer le niveau social. Malgré la batterie de questions tournant autour de ce thème, les réponses ne permettaient pas toujours de le connaître, à cause de réponses trop vagues, et/ou de réponses « surévaluées ». Le contact téléphonique a permis dans bien des cas d'approcher de plus près le réel, mais il est probable que les classifications retenues (en 8 postes pour le métier principal de la maturité des individus, en 4 postes pour le ménage) ne décrivent qu'imparfaitement la position sociale pour une petite partie des sujets. On verra plus loin qu'on a dû en corriger quelques-unes « à la baisse », à l'enquête suivante.

LES ENQUÊTES INTERMÉDIAIRES ENTRE LES DEUX PASSAGES

- Les unes portent sur les ménages *cohabitants* ; nous en avons ré-enquêté une vingtaine en 1989, à leur domicile, et les entretiens ont été enregistrés (sauf deux), et retranscrits. Il s'agit surtout de ménages vivant avec un parent âgé, ou un enfant handicapé.

- Les autres sont liées au *suivi résidentiel* de cette population. La Cnav nous fait parvenir, chaque année en mars, les adresses actualisées et la date des décès éventuels. Nous avons alors cherché à joindre, à Paris ou en province, tous ceux qui avaient changé de logement, par *questionnaire postal et par téléphone* (avec la plupart des sujets concernés nous avons eu un entretien au téléphone). Les questions portaient sur la date réelle du mouvement⁽¹²⁾, ses

⁽¹²⁾ Les déménagements sont souvent déclarés bien des mois après, voire un à trois ans après.

raisons, le nouveau logement (type, statut, taille, confort, comparaison avec le précédent), sur le quartier, la situation de famille, la localisation des enfants et des parents, etc. Nous avons pu joindre en 1991 et 1993 la grande majorité des sujets mobiles depuis 1987-1988, et encore vivants.

II.B – L'ENQUÊTE DE 1996

1.7.–(II.B) Univers d'étude

Nous avons cherché à enquêter, en 1996, l'ensemble des survivants des ménages ordinaires restés ou revenus en Région parisienne, et les gens installés en province (plus de 10 % de ces « provinciaux » avaient quitté Paris depuis l'enquête de 1986).

2.3.–(II.B) Déroulement de la collecte

Au total 81 % des 431 répondants ont renvoyé le questionnaire (la moitié seulement sans qu'on ait eu besoin d'écrire à nouveau ou de leur téléphoner pour les convaincre !); 46 % des questionnaires comprennent des « textes » qui éclairent les réponses :

- 70 % ont renvoyé un questionnaire et ont ensuite complété, précisé, expliqué, modifié avec nous leurs réponses au téléphone ;
- 11 % ont envoyé le questionnaire mais n'ont pu être joints ensuite par téléphone ;
- 19 % n'avaient pas envoyé le questionnaire mais ont fait l'enquête avec nous au téléphone, parfois très longuement.

Au total 89 % des enquêtés ont été interrogés oralement⁽¹³⁾ (dont 3 à domicile, à leur demande). Pour les 303 sujets qui ont renvoyé le questionnaire et ont été interrogés oralement, l'entretien a permis de corriger en moyenne 5 ou 6 variables, et d'en renseigner plusieurs autres (plus de 12 variables dans un questionnaire sur quatre⁽¹⁴⁾). Les variables corrigées sont souvent les mêmes ; aussi la plupart des « corrections » portent-elles sur une quinzaine de variables, et très souvent sur le métier, le revenu, la satisfaction du logement (beaucoup de « ça peut aller », dans les milieux populaires, signifient en réalité « ça va bien »), les vacances, l'amour du quartier, la fréquentation des amis.

2.5.–(II.B) Plan du questionnaire

- Il comprend 6 pages denses ; les thèmes abordés sont :
- la composition du ménage ;

(13) Parmi eux une vingtaine de personnes sur liste rouge qui avaient bien voulu (à notre demande) nous donner leur numéro de téléphone.

(14) On a notamment corrigé la profession d'*ego* et de son conjoint dans une vingtaine de ménages, le plus souvent « à la baisse » (employé peu qualifié au lieu d'employé qualifié, technicien au lieu de cadre moyen).

- le logement⁽¹⁵⁾ et la satisfaction du logement, le loyer pour les locataires, l'allocation-logement, le désir de changer de logement ;
- la famille (composition, localisation, fréquentation) ;
- les relations amicales, le sentiment de solitude, les clubs, les occupations ;
- la santé du sujet et de son conjoint, la difficulté de marcher, l'hospitalisation depuis un an, le besoin d'aide aux tâches ménagères ;
- les vacances ;
- le quartier, les déplacements, l'accès aux commerces et services, l'attachement au quartier, pour les gens de province à la commune, à la région ;
- le plaisir de vivre, la satisfaction d'être là où on est.

Le questionnaire « provinciaux » est peu différent de celui des Parisiens ; mais il redemande (les réponses montrent qu'on a eu raison de le faire) les raisons de la venue, et insiste sur les changements du milieu et du mode de vie depuis la venue.

3.2.—(II.B) Taux de réponse

Le taux d'échec est de 10 % pour les Parisiens, et sera de même ordre pour les « provinciaux », mais une partie de ces échecs correspond à des gens qui n'étaient pas en état de répondre (hospitalisés, très malades, diminués intellectuellement, entrés en institution sans que nous le sachions). De sorte que nous pensons avoir joint *plus de 90 %* des personnes concernées. Une partie des enquêtes ont été faites entièrement par téléphone auprès de gens qui n'avaient pas envie de remplir un questionnaire mais répondaient volontiers oralement.

3.4.—(II.B) Évaluation de la collecte

Avant de relancer les gens oralement, en 1996, nous avons relu de près le questionnaire 1987, avec les commentaires et réponses issus de l'enquête par téléphone pour les trois quarts des sujets, et les éventuelles enquêtes de 1991 ou 1993. Nous avons alors, en 1996, cherché à vérifier la cohérence de certaines réponses de 1987, et *corrigé ou complété, sur un fichier bis*⁽¹⁶⁾, certaines réponses, en particulier aux questions qui n'avaient pas reçu de réponse en 1987. Ainsi on découvre, en 1996, des enfants de conjoint non déclarés dix ans plus tôt (et dans quelques cas des enfants d'*ego* !), des brouilles avec un enfant qui datent de plus de dix ans, on obtient sur un logement des données que l'enquête antérieure n'avait pas fait apparaître, voire un logement supplémentaire qui ne figurait pas dans la liste des logements, l'enquêté déclare

⁽¹⁵⁾ Les questions sur l'équipement et le confort d'un logement, le plus souvent déjà décrit par l'enquête antérieure, sont très utiles : certains ont désormais un ascenseur, d'autres un meilleur chauffage, une salle de bains, d'autres enfin donnent des indications nouvelles sur la situation d'il y a dix ans, inchangée.

⁽¹⁶⁾ Ce fichier est une copie du fichier de 1986 pour les survivants enquêtés en 1996, modifié à l'aide des compléments ou corrections apportés en 1996. Il servira à la comparaison des situations 1986 et 1996.

des revenus sur lesquels il avait fait silence, voire une résidence secondaire dont il n'avait pas parlé.

Mais le questionnement au téléphone ne permet pas seulement de corriger des réponses écrites et d'obtenir une réponse à des questions non répondues ; il permet aussi de poser, sur le ton et au rythme de la conversation, *des questions qui ne figurent pas au questionnaire*, qui l'auraient allongé au-delà du raisonnable, et risquaient fort d'être mal acceptées, venant de leur Caisse de retraite⁽¹⁷⁾. Ainsi par exemple nous avons pu apprendre, des sujets joints au téléphone, des informations *sur leurs enfants* : le métier de ces enfants (et la part des chômeurs...), les raisons et la date de la venue en province de ces enfants (beaucoup de Parisiens de cette génération, migrants ou non, ont au moins un enfant en province), si les enfants des Parisiens retirés en province qui vivent dans la même région qu'eux y sont venus avant ou après eux, si des enfants ont l'intention d'y venir, où habitent les petits-enfants adultes, etc. Ces informations supplémentaires (elles portent sur *les enfants*, mais aussi sur les *relations sociales*, sur les *vacances* – où, avec qui ? –, sur les *animaux domestiques*) apportent beaucoup à la compréhension des façons de vivre.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Au préalable, il faut insister sur le fait que les données se présentent sous la forme de documents matériels : relevés à partir de documents administratifs, enquêtes auto-administrées, annotées et complétées au téléphone par les membres de l'équipe, enquêtes chez l'enquêté saisies sur papier ou bandes magnétiques. Seule *une partie* de l'information a été informatisée : la description de base pour la totalité des individus du panel, et les 3 enquêtes décennales. Sur des thèmes particuliers, pour des sous-populations spécifiques et sur des échantillons beaucoup plus restreints, on peut disposer d'une information beaucoup plus riche. De plus, à partir de l'ensemble des documents disponibles, on a réalisé des *résumés-analyses* pour près de 70% de nos enquêtés. Ils ont été rédigés en rassemblant tout ce que l'on sait d'eux sur divers thèmes, et permet de comprendre leur situation, leur façon de vivre.

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

S'il fallait ne citer qu'un point, ce serait l'opiniâtreté avec laquelle nous avons travaillé à coder une catégorie sociale (CS individuelle et CS du ménage). Elle devait décrire au mieux une situation parfois complexe et fluctuante à l'échelle d'une vie professionnelle entière. Nous avons choisi de caractériser *la CS de la maturité*. Nous avons porté une attention particulière à la distinction entre employés peu qualifiés et plus qualifiés, et à la limite inférieure de la catégorie des cadres. Nous avons de la sorte abouti à une classification

⁽¹⁷⁾ Nous avons fait de même pour le premier panel, lors des 2 grandes enquêtes de 1985-1986 et 1995-1996, dans lesquelles la majorité des sujets avaient eux aussi été interrogés par téléphone.

en 9 postes fondée sur type de métier et qualification⁽¹⁸⁾. Nous avons aussi constitué une variable agrégée en 4 postes, qui est, cette fois, une échelle. Le premier niveau regroupe personnels de service, employés et ouvriers non qualifiés (la mobilité à l'intérieur de cette catégorie a été fréquente au cours de la vie de travail), le second regroupe employés et ouvriers qualifiés.

4.2. Fichiers de base des suivis

Nous avons évoqué plus haut la complexité du corpus des données (cf. 1.3). Nous avons rassemblé autour d'un fichier principal une vingtaine de fichiers correspondant aux différentes sources documentaires (3 enquêtes principales, actes de naissance et de décès...) et aux différentes unités d'observation (enquêtés, résidences, états matrimoniaux, enfants...).

Les histoires matrimoniale, professionnelle et résidentielle sont saisies dans autant de fichiers différents. L'histoire résidentielle est répartie en 2 fichiers : un fichier « mort » correspondant à l'histoire rétrospective antérieure à l'enquête de 1985 et un fichier « vivant » correspondant à l'histoire post-retraite et mis à jour annuellement. Il faut ajouter qu'un certain nombre de dates remarquables dans la vie de l'enquêté se trouvent dans d'autres fichiers : arrivée à Paris, acquisition d'une résidence secondaire, début de cohabitation avec de vieux parents, etc.

4.3. Choix de la saisie de la variable temps

Jusqu'à présent les dates ont été saisies avec une précision à l'année, exception faite de la naissance connue au jour près. Compte tenu de la durée des séjours en institution, qui peuvent être très courts, les dates d'entrée en institution et de décès sont saisies au jour près.

4.4. Choix de l'unité de temps pour l'analyse

Soit nous utilisons des durées annuelles (définies par différences de dates annuelles), soit nous employons des couples avant/après un événement choisi. Pour l'âge au décès ou les durées de séjours finaux en institution, nous pouvons travailler au jour près.

4.5. Utilisation des méthodes d'analyse des biographies

Nous n'avons pas eu recours à de telles méthodes. Ce n'est pas une position de principe et nous comptons le faire. Mais nous savons que notre corpus n'est pas achevé : un cinquième de nos enquêtés sont encore vivants et nous n'avons pas épuisé les possibilités de mises à jour de nos données.

4.6. Autres méthodes d'analyse

Nous avons fait, bien sûr, de très nombreuses tabulations, et quelques analyses factorielles. Nous avons très souvent constitué des listes d'enquêtés selon des critères choisis afin de retourner aux documents matériels, de les

consulter avec toute leur richesse, leurs nuances, leur diversité, et de comprendre les processus. Dans cet esprit, nous avons attaché beaucoup d'importance à l'écriture de résumés-analyses rassemblant, en un texte unique et cohérent, les informations obtenues de sources différentes et à des dates différentes (cf. 4. début).

4.7. Les utilisateurs des données

Les membres de l'équipe et des étudiants en doctorat, DEA et maîtrise associés alors à l'équipe. Des collègues de plusieurs disciplines ont pu consulter nos enquêtes et les résumés qui en avaient été faits.

4.8. Confrontation avec d'autres enquêtes biographiques

La confrontation entre les deux panels a été systématique (et pour cause...), sur le déroulement des itinéraires professionnels (simplifiés dans le 2^e panel), résidentiels et familiaux, sur les changements de mode de vie à la retraite, les changements des revenus, de la santé, des calendriers familiaux, les vacances, les migrations de retraite, etc.

Nous avons comparé notre premier et second panel avec d'autres enquêtes de type biographique sur des thèmes particuliers : lieu de naissance, arrivée à Paris, histoire résidentielle (Guy Pourcher, Catherine Bonvalet); arrivée dans le pays, dans la ville, dans le logement actuel, type de logement avec New York City (Marjorie Cantor).

Par ailleurs, des comparaisons nombreuses avec des enquêtes pas vraiment biographiques ont été faites sur le *logement*, les *réseaux familiaux* (localisation, fréquentation), sur la *santé*, le *moral et la satisfaction* (indice Neugarten-Tobin), les modes de vie de la retraite (enquêtes américaines et anglaises surtout) et sur les *migrations de retraite* en Angleterre et aux États-Unis (situation avant et après, raisons de la venue, connaissance antérieure du lieu).

5. ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

5.1. Principaux thèmes traités et analysés

- constitution de la population parisienne : histoire de l'arrivée à Paris, caractéristiques comparées des natifs de Paris, de province, de l'étranger ;
- analyse des carrières et des stratégies professionnelles ;
- le passage à la retraite de fait et de droit⁽¹⁸⁾ ;
- analyse des histoires résidentielles au long de la vie ;

(18) Ainsi on distingue employés peu qualifiés et qualifiés, et non, comme le fait le recensement français, employés de bureau et de commerce.

(19) La fin de l'activité professionnelle et la liquidation de la retraite ne coïncident dans le temps que pour la moitié des sujets.

- analyse des conditions d'habitat et des stratégies résidentielles à diverses périodes : 1936 ; années cinquante et soixante ; la jeune retraite ; le grand âge (maintien à domicile, cohabitation, entrée en institution) ;
- histoire familiale d'une génération ; vie familiale de la jeune retraite au grand âge ;
- les rapports des Parisiens avec la province : venue à Paris (qui, quand, pourquoi, comment), attachement à la province, installation en province à la retraite, au pays ou non, vacances, double résidence, localisation de la parenté ;
- la migration de retraite : son intensité, son calendrier, ses facteurs, les modes de vie, le bilan⁽²⁰⁾ ;
- longévité différentielle d'une cohorte⁽²¹⁾.

5.2. Ce qui a bien marché

Le suivi a été assuré sur la longue durée (de 65 à 90 ans) ; nous avons toujours eu un taux de réponse élevé, et de très nombreux contacts oraux. Les enquêtés ont souvent été nos collaborateurs : c'est grâce à l'appui continu de la Cnav, mais aussi à l'intérêt que nous avons pour la vie des gens et pour leurs expériences – nous savions qu'ils avaient beaucoup à nous apprendre. La réussite tient aussi au rôle actif des enquêteurs, qui ont inventé les bonnes questions lors des réponses ambiguës et dans les situations délicates : le recueil des données est déjà de la recherche. Enfin le fait que les enquêteurs aient souvent eu eux-mêmes une certaine expérience de la vie a été d'autant plus utile que nos enquêtés avançaient en âge.

Nous avons beaucoup appris sur les parcours professionnel, résidentiel et familial, même si sur ce dernier (il est du domaine privé) les sujets désiraient souvent garder pour eux certaines choses, et que nous n'étions pas vraiment aidés par une connaissance du contexte comme pour les 2 autres parcours. Pour aller plus loin dans la compréhension des modes de vie et de la façon dont les sujets vivent l'avance en âge, nous aurions souvent eu besoin d'en savoir plus sur les structures de leur personnalité, et leurs attitudes devant la vie. Mais nous avons pu accéder à ce niveau de compréhension dans le cadre d'entretiens, soit en tête-à-tête, soit, et cela nous a étonnés au début, d'entretiens au téléphone, dans lesquels certains se sentaient peut-être plus libres qu'en face-à-face. Dans les deux cas, le fait que les enquêteurs aient été membres de l'équipe de recherche est très important : la récolte des données est une phase cruciale de la recherche.

⁽²⁰⁾ Au début de 1997, le tiers de la cohorte est parti un jour en province. La migration s'étale sur vingt-cinq ans, et les migrations tardives sont bien différentes de celles du début de la retraite.

⁽²¹⁾ Parce que l'information collectée a porté sur les carrières (et pas seulement la profession à la veille de la retraite, ou à un âge donné) et sur les calendriers de la vie familiale, professionnelle, résidentielle, et parce que le décès est connu, ces données se prêtent à une étude longitudinale de la longévité différentielle après la retraite (après le travail, après le veuvage, après l'entrée en institution, etc.) selon la catégorie socioprofessionnelle des sujets, et la catégorie sociale des ménages auxquels ils appartiennent.

5.3. Ce qui s'avère être des erreurs

Il existe 3 histoires matrimoniales : une histoire «de droit» connue par consultation des documents d'état civil, une histoire «de droit» déclarée par l'enquêté, et une histoire «de fait» que nous apprenons par l'enquêté, son conjoint ou un proche, à l'une ou l'autre des enquêtes, et notamment quand on établit l'histoire résidentielle (bien des déménagements sont liés à une mise en ménage ou à une séparation distinctes de l'histoire officielle). Or pour un quart à un tiers de la population, il y a discordance, car certains mariages antérieurs au dernier mariage ne sont pas déclarés, les mises en ménage sont souvent antérieures aux mariages (même pour le premier), les séparations de fait sont toujours antérieures aux séparations de droit, et *a fortiori* aux divorces, enfin certains ont vécu dans des liaisons de longue durée, d'où parfois sont nés des enfants. Nous n'avons pas assez distingué, en les informatisant, ces 3 histoires (cf. 4.2.).

Notre expérience nous amène à une vision critique des réponses, même à des questions banales. On peut obtenir d'un sujet des réponses différentes à peu de temps d'intervalle : que valent alors les réponses ? La persévérance et la perspicacité des enquêteurs ont joué un rôle très important dans notre collecte, comme la connaissance qu'ils avaient des données déjà collectées. Tout cela, et la relation établie avec les sujets, a beaucoup amélioré à la fois la fiabilité et l'intérêt des enquêtes.

5.4. Éventuelles modifications

Par crainte d'un mauvais taux de réponse, nous avons volontairement limité à 5 pages notre questionnaire de 1985 auprès du premier panel. Nous aurions sans doute pu faire plus long ; mais nous avons «vu» nos enquêtés (ils avaient de 75 à 80 ans) plus âgés qu'ils n'étaient (l'«ageism» est partout !).

Certaines questions ont été volontairement posées, de la même manière, à des populations d'âges différents ou à des populations de même âge à deux époques successives. D'autres questions, mal posées une première fois, ont été reposées ultérieurement dans les mêmes termes. Dans les deux cas, c'était dans un souci de comparaison : mais était-ce toujours la solution la plus raisonnable ?

5.6. Évaluation d'ensemble

- *Par rapport à notre objectif*

Nous voulions faire l'histoire sociale d'une génération de Parisiens, voir ce que les gens ont fait de leur vie et ce que la vie a fait d'eux, observer la diversité d'une société de classe... Nous avons finalement répondu à beaucoup de questions notamment sur les rapports entre origines socio-géographiques et situation sociale insuffisamment explorés jusqu'ici.

- *Analyse de la mobilité et des rapports à l'espace*

En ce qui les concerne, nous avons reconstitué sur plus d'un demi-siècle de vie adulte des itinéraires résidentiels, analysant stratégies et processus de la mobilité et de l'immobilité. Sur la mobilité au cours de la retraite, nous avons, grâce au suivi annuel et aux enquêtes menées depuis vingt-cinq ans auprès des sujets qui ont changé de résidence, pu étudier l'ensemble de cette mobilité : types de logement, localisations, calendriers, relations avec les modes de vie (dans quel but, avec quel résultat?).

De la résidence multiple au temps de la retraite, on ne savait pas grand chose, sinon qu'elle existait ; nous avons observé la diversité des populations qui la pratiquent, celle de leurs pratiques (pas seulement la résidence secondaire) et le rôle que jouent ces formes de mobilité dans les modes de vie. La comparaison avec une cohorte de quatorze ans plus jeune montre le lien entre le progrès des résidences multiples et le recul actuel de la migration de retraite.

Il nous reste à analyser les *parcours de fin de vie* de cette population, et pour commencer à les décrire, en distinguant les domiciles (or au grand âge bien des adresses de domiciles fournies par la Caisse de retraite ne correspondent pas à la réalité⁽²²⁾), et les lieux de séjours. Les trois quarts des 1 000 décédés sont morts dans un établissement de soin ou en maison de retraite.

6. RECOMMANDATIONS

Elles sont de deux ordres. L'une a trait à la *validité* des informations récoltées, l'autre à leur *informatisation*.

En ce qui concerne la validité, nous laisserons de côté les variables d'opinions, dont les difficultés liées à la formulation et l'interprétation sont fréquemment évoquées dans la littérature scientifique. Nous mettrons plutôt l'accent sur quelques variables dont l'établissement nous paraissait *a priori* ne pas poser de problèmes particuliers, même s'il devait être fait avec le plus grand soin.

Nous considérons la *catégorie professionnelle* (du sujet, de son conjoint) comme une variable clé, même sous la forme d'une échelle simplifiée en 4 à 5 postes (cf. section 4.1). Il faut souligner combien il est difficile de la connaître. Dans le cas des enquêtes passées par courrier, quels que soient la nature des questions, leur formulation et leur nombre, les réponses sont toujours à interpréter de façon critique, alors même que les enquêtés les fournissent volontiers. La situation est aggravée quand c'est le conjoint, un enfant, dans de rares cas un familier, voire un employé administratif qui répond : bien souvent ils sont incapables de décrire un métier qu'ils connaissent mal. Dans bien des

(22) Alors que 98 % des adresses de 1975 étaient les bonnes, c'est le cas de 91 % de celles de 1985 et de 83 % seulement de celles des survivants de 1995. L'établissement des lieux de vie demande chaque année plus de travail, pour détecter les domiciles qui ne sont pas à jour, les domiciles fictifs, les lieux de séjour successifs.

cas seul un contact oral, en face-à-face ou par téléphone, permet d'établir cette variable de façon satisfaisante, et la connaissance des métiers antérieurs est souvent utile.

La connaissance des *revenus du ménage* en quelques grandes classes pose des problèmes du même ordre, avec une réticence beaucoup plus fréquente de la part de l'enquêté. Malgré un énoncé clair de la question, la réponse peut correspondre à la seule pension versée par la Cnav, ou à l'ensemble des pensions de retraite, à celles-ci augmentées de loyers ou de rentes viagères, à l'ensemble des revenus déclarés au fisc, voire inclure des revenus non imposables. Si la plupart des enquêtés indiquent leurs revenus augmentés de ceux de leur conjoint quand on le leur demande, d'autres ne mettent alors que leurs revenus propres... Finalement le revenu déclaré est souvent approximatif, voire de moitié inférieur à la réalité. Là encore seul un contact oral permet d'approcher la réalité des revenus, en particulier grâce à la connaissance que nous avons des carrières des sujets, et plus sommairement de celles de leur conjoint, à notre connaissance des montants des retraites de base et complémentaires de diverses professions, aux questions que nous posons alors sur l'imposition et sur la jouissance de certaines aides attribuées conditionnellement à des niveaux de ressources (allocation-logement, prix horaire de l'aide ménagère...).

Nous avons aussi eu des difficultés à établir la *durée totale des absences du domicile principal*. Si les enquêtés citent facilement les séjours à l'hôtel ou les voyages organisés comme des «vacances», les séjours, quelquefois prolongés, en résidence secondaire ne sont pas toujours bien comptabilisés (ils correspondent à des rythmes souples), et les séjours chez les enfants, qui sont fréquents, n'apparaissent pas toujours. La mesure de la «résidence multiple», dont l'importance nous est encore mieux apparue au fur et à mesure que nous suivions nos panels, est donc délicate à établir, et bien souvent sous-estimée par l'enquêté dans sa première réponse. Là aussi c'est un contact oral qui permet d'y voir clair.

Le point commun aux trois cas que nous venons d'évoquer est la nécessité d'un contact oral avec l'enquêté. C'est encore le cas, et bien davantage, avec les variables que nous aborderons à présent : elles touchent à des sujets délicats et éminemment intimes. Mais c'est un autre point que nous voulons évoquer à leur sujet.

Nous avons vu combien *l'histoire matrimoniale* était complexe à la fois par sa nature et par la description qu'en font les intéressés, description qui peut varier au cours du temps et selon les modalités d'interrogation (cf. 5.3). C'est aussi le cas du *nombre d'enfants* : selon les circonstances, l'enquêté comptera ou non ceux qui sont décédés en bas âge, ceux qui sont décédés plus âgés, ceux avec lesquels il est brouillé, ceux de son conjoint encore vivant, ceux de son conjoint décédé, des neveux qu'il a élevés dès leur plus jeune âge, voire des filleuls.

Au début du travail sur le premier panel, nous avons décidé de coder le *nombre d'enfants* et *l'histoire matrimoniale* comme autant de variables univoques et bien établies. Quand selon les sources (documents administratifs, documents d'état civil, enquêtes de différents types) nous apprenions des

informations inconnues auparavant⁽²³⁾, nous les codions en remplaçant les sans-réponses. Mais que faire avec des informations contradictoires d'une source à l'autre ? Nous regrettons de n'avoir pas codé les informations telles qu'elles se présentaient dans chaque source ou enquête. Nous aurions conservé la possibilité d'en faire la synthèse par programmation, et cela d'autant de façons différentes que nous l'aurions souhaité. Nous aurions aussi eu la possibilité d'analyser les différentes formes de déclarations et d'omissions de ces variables. Nous aurions enfin conservé la cohérence des réponses d'un sujet au sein d'une même enquête ou source documentaire. Dans la mesure où nous avons conservé les documents matériels, nous n'excluons pas de reprendre ultérieurement un codage de ces variables, selon ce principe.

En résumé, dans le cadre de l'étude d'un panel, des informations correspondant à un événement factuel et révolu de la vie de l'enquêté, et donc *a priori* immuable, peuvent être discordantes d'un passage d'enquête à l'autre : ce sont les informations obtenues à chacune des enquêtes qu'il faut coder, et il faut renoncer à saisir une information unique tenue pour vraie et définitive. La connaissance des vies s'établit difficilement en une enquête, la vérité émerge peu à peu, pour bien des raisons, et notamment parce que le sujet est prêt un jour à parler de ce dont il ne voulait ou ne pouvait pas parler quelques années plus tôt.

7. BIBLIOGRAPHIE

- CRIBIER F., 1980, Constitution et structure des groupes socio-professionnels du salariat : une génération de retraités parisiens du secteur privé, *Consommation, Revue de socio-économie*, 1980, 3, pp. 47-90.
- CRIBIER F., 1981, Changing retirement pattern in the Seventies in France, *Ageing and Society*, n° 1, Cambridge, pp. 51-73.
- CRIBIER F., 1982, Aspects of retired migration from Paris : an essay in social and cultural geography, in A. Warnes (ed.), *Geographical Perspectives on the Elderly*, Wiley, Londres, pp. 111-137.
- CRIBIER F., 1983, Itinéraires professionnels et usure au travail : une génération de salariés parisiens, *Le mouvement social*, n° 24, pp. 11-44.
- CRIBIER F., 1989, Change in life course and retirement in recent years : the example of two cohorts of Parisians, in : *Workers versus pensioners, Intergenerational Equity in an Ageing World*, Manchester Univ. Press, pp. 180-201.
- CRIBIER F., 1989, Itinéraires résidentiels et stratégies d'une génération de Parisiens à deux étapes de leur vie, *Annales de la recherche urbaine*, n° 41, pp. 42-52.

⁽²³⁾ Par exemple un mariage et un divorce antérieurs à celui que nous connaissions, un enfant jamais déclaré et sa date de naissance, ou plus souvent la date de naissance d'un enfant déjà connu.

- CRIBIER F., 1991a, Les générations se suivent et ne se ressemblent pas : deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984, *Annales de Vaucresson*, n° 30-31, pp. 181-197.
- CRIBIER F., 1991b, Retirement revisited : housing conditions and mobility of the Parisians after retirement, *The Neth. Journ. of Housing and Env. Research*, pp. 307-322.
- CRIBIER F., 1992, L'installation des retraités parisiens en province et ses transformations récentes, in E. Lelièvre et C. Lévy-Vroelant (éds), *La ville en mouvement : habitat et habitants*, L'Harmattan, Paris, pp. 91-101.
- CRIBIER F., 1993a, Büroarbeit : Vielfalt der Berufe und der sozialen Stellungen innerhalb einer um 1908 geborenen Altersgruppe von im privaten Sektor angestellten Parisern, *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1993-3, pp. 30-46.
- CRIBIER F., 1993b, La migration de retraite des Parisiens : l'apport des enquêtes biographiques de cohorte, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 3, pp. 75-83.
- CRIBIER F., 1993c, Origines socio-géographiques, métiers et mobilité sociale : l'emploi de bureau dans les carrières d'une cohorte de Parisiens et de Parisiennes, 1920-1970, in Y. Grafmeyer (éd.), *Milieus et liens sociaux*, Univ. de Lyon, pp. 130-145.
- CRIBIER F., 1995, Modification du passage à la retraite et changement des parcours de vie : deux cohortes de retraités parisiens de 1972 et 1984, in : *Entre travail, retraite et vieillesse : le grand écart*, l'Harmattan.
- CRIBIER F., DUFFAU M.-L. et KYCH A., 1996, Le maintien à domicile : une population parisienne très âgée, *Annales de la Recherche urbaine*, n° 73, décembre, Ville et santé publique, pp. 99-108.
- CRIBIER F., DUFFAU M.-L. et KYCH A., 1990, Stratégie résidentielle et statut d'occupation, in C. Bonvalet et A.-M. Fribourg (éds), *Stratégies résidentielles, Congrès et Colloques*, 2, Ined, Paris, pp. 157-177.
- CRIBIER F. et KYCH A., 1992, Les migrations de retraite des Parisiens, une analyse de la propension au départ, *Population*, 47, 3, pp. 677-718.
- CRIBIER F. et RHEIN C., 1980, Migrations et structure sociale : une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres, *L'Ethnologie française*, 1980, 2, pp. 137-147.